

2012



Les Caisses de pensions Novartis – Vos Caisses de pensions

But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis 1*, avec plus de 30 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 12.3 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse. Elle est nouvellement complétée par la *Caisse de pensions Novartis 2*, dont la fortune s'élève à CHF 419.7 millions.

Afin de garantir à l'avenir aussi à tous les collaborateurs suisses de Novartis le financement à long terme, la transparence, la conformité aux besoins et la plus grande flexibilité possible de la prévoyance du personnel, le Conseil de fondation avait décidé de changer de régime de prévoyance et de passer du système de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations. Ce changement a pris effet au 1^{er} janvier 2011 et a, entre autres, nécessité un «splitting» de la Caisse de pensions Novartis en deux entités juridiques, les Caisses de pensions Novartis 1 et 2.

Comme l'attestent les comptes annuels 2012 parus récemment, les Caisses de pensions Novartis 1 et 2 sont bien armées pour l'avenir.

La nouvelle *Caisse de pensions Novartis 2* – un concept innovant

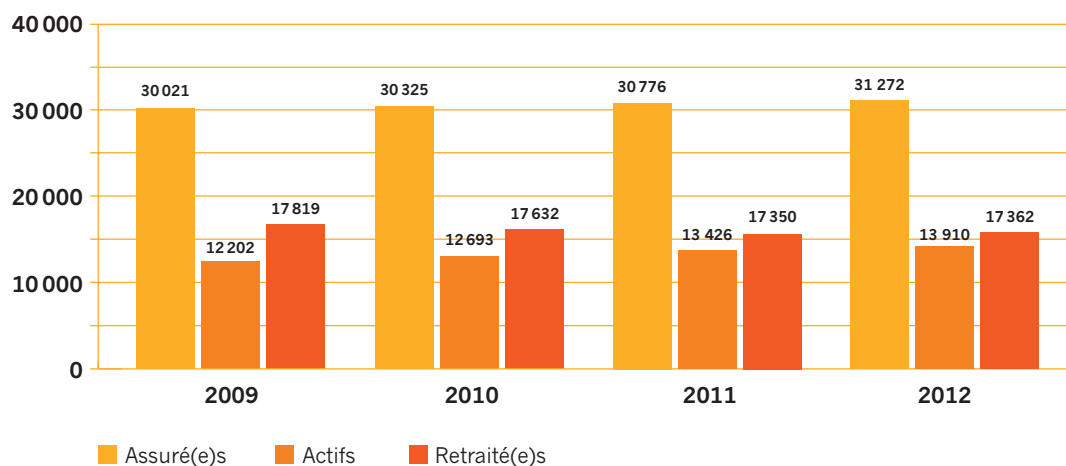
Même dans l'environnement très régulé de la prévoyance professionnelle suisse, il existe une certaine marge de manœuvre pour des solutions flexibles, qui permettent aux assurés de choisir des options adaptées à leurs besoins, mais qui relèvent davantage de leur responsabilité. L'une de ces possibilités concerne le choix de la stratégie de placement dans le domaine de la prévoyance dépassant le minimum légal. Concrètement, comment fonctionne ce système? La *Caisse de pensions Novartis 2* qui propose désormais cinq (jusqu'ici: quatre) stratégies de placement avec différents profils de risque est un exemple en la matière. A la fin de l'exercice, 853 assurés sur 4 480 avaient profité de cette option. La performance globale a enregistré une hausse de +5,32%.

La composition du Conseil de fondation de notre *Caisse de pensions Novartis 1* est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s.

Présentation de l'organisation de la <i>Caisse de pensions Novartis 1</i> (au 31 décembre 2012)	
Conseil de fondation (mandat du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012)	Direction Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
Représentant(e)s de l'employeur Christian Eugster (<i>Président</i>) Dr Martin Batzer Dr Thomas Boesch Pascal Brenneisen Remo Inglin Knut Mager Dr Stephan Mumenthaler	Organe de révision PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Représentant(e)s des salarié(e)s Dr Eva Trächslin (<i>Vice-présidente</i>) Henriette Brunner Cathlyn Carley Rudolf Haas Daniel Linder Brigitte Martig Silvia Müller	Expert en prévoyance professionnelle LCP Libera AG, Zurich
Commission des bénéficiaires de rentes Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Alex Gasser, Birsfelden	Autorité de surveillance BVG und Stiftungsaufsicht bider Basel (BSABB) Spiegelgasse 6 4001 Bâle

Données statistiques

Quelques données statistiques, de la *Caisse de pensions Novartis 1*, extraites du rapport de l'expert actuariel: 13 910 assuré(e)s au 31 décembre 2012 (année précédente: 13 426). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 17 362 (année précédente: 17 350), dont 11 247 personnes touchaient une rente de vieillesse, 587 une rente d'invalidité et 4 894 une rente de veuve ou de veuf. Les 634 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes s'élevait à 39 053 (année précédente: 39 288) francs.



Comptes annuels 2012

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. Une caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

Variation de la fortune pour les activités courantes:

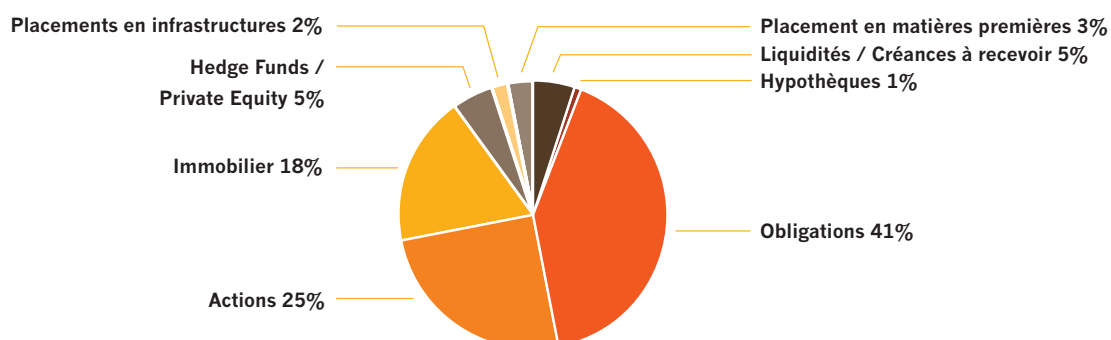
Recettes (millions de CHF)	2012	2011
Cotisations des salarié(e)s	104	97
Cotisations de l'employeur	197	175
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	192	100
Apports reprises effectifs d'assurés	2	24
Produits des placements de la fortune	95	101
Divers	6	0
Total recettes	596	497
Dépenses (millions de CHF)	2012	2011
Paielement des rentes	-697	-706
Versements en capital	-22	-20
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	-113	-92
Pertes réalisées sur les placements	-32	-204
Frais administratifs	-4	-4
Divers	-0	-10
Total dépenses	-868	-1 036
Flux de trésorerie net	-272	-539
Modification cumulée de la valeur des actifs	+791	
Variation de la fortune	519	

Compte tenu du flux de trésorerie (-272 millions de francs) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (+791 millions de francs), il apparaît une augmentation de la fortune de 519 millions de francs en 2012.

Le *bilan* ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la Caisse de pensions Novartis 1 aux valeurs du marché.

Actif (millions de CHF)	31.12.2012	31.12.2011
Liquidités	483	218
Créances à recevoir	75	20
Obligations	5 080	5 786
Actions	3 141	2 445
Hedge Funds et Private Equity	607	588
Placements en infrastructures	227	209
Placements en matières premières	350	343
Hypothèques	167	186
Immobilier	2 198	2 069
Currency Overlay	22	-33
Total actif	12 350	11 831
Engagements, comptes de régularisation des passifs	-33	-20
Fortune nette	12 317	11 811

La composition de la fortune se présente comme suit:



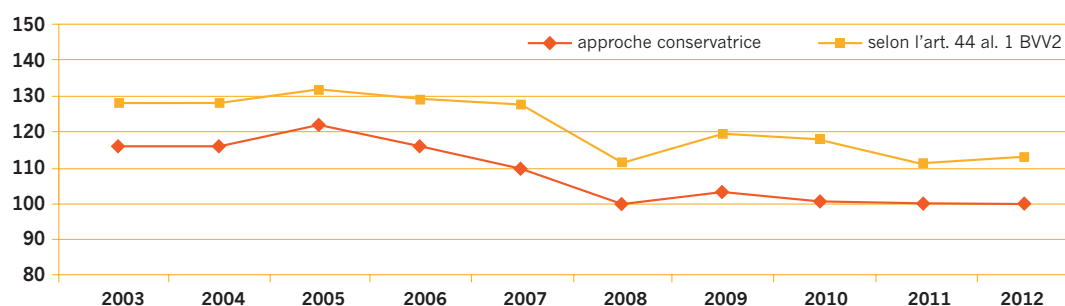
Passif (millions de CHF)*	31.12.2012	31.12.2011
Capital de prévoyance et provisions techniques	10838	10479
Réserves de fluctuation	1458	1311
Fonds libres	21	21
Total passif	12317	11811

* Hors engagements, comptes de régularisation des passifs

Les comptes mettent en relation la fortune et le *capital de prévoyance* (y compris les provisions techniques) de CHF 10838 millions nécessaires au 31 décembre 2012 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de valeurs pour faire face aux risques spécifiques des marchés à la base de tout placement, afin d'assurer la tolérance au risque financier de la Caisse de pensions.

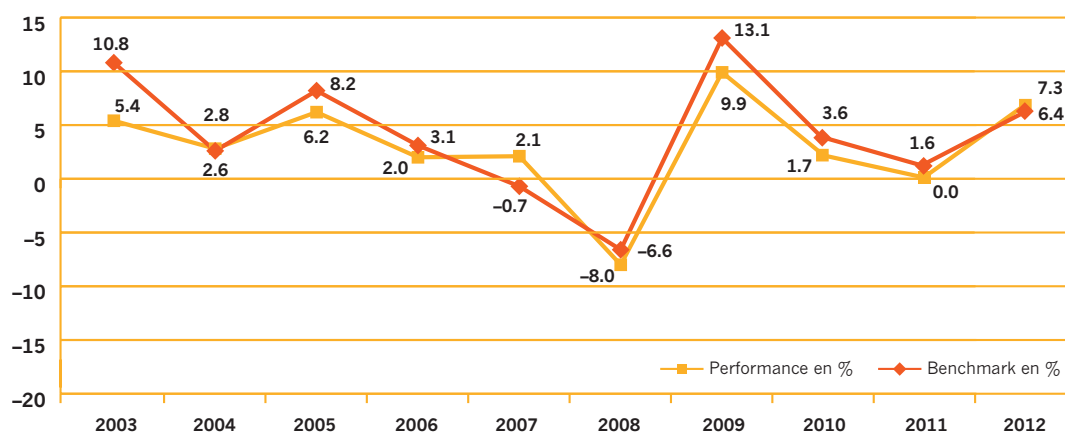
Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le *taux de couverture*. En application des modalités utilisées pour ces principaux indicateurs, selon l'art. 44, al. 1 OPP 2, le taux de couverture atteint 113.6%. Cela signifie, d'une part, que les réserves de fluctuation de valeurs sont proches du niveau requis, et que la capacité de risque de la *Caisse de pensions Novartis 1* est pour l'essentiel intacte, mais d'autre part qu'il n'y a guère de fonds libres. En revanche, la base de capital des engagements au titre des rentes a pu être renforcée dans un premier temps avec environ 300 millions de francs, parallèlement à une adaptation du taux d'intérêt technique qui passe à 3.0%.

Evolution du taux de couverture 2003–2012, en %



Performance 2012

L'année 2012 a été une nouvelle année turbulente dans le domaine des placements. La reprise de la crise grecque au printemps dernier ne laissait rien présager de bon. Mais ensuite s'est fait sentir une impulsion marquante sur les marchés financiers, qui s'explique pour l'essentiel, aujourd'hui encore, par les mesures stabilisatrices et incitatives de politique monétaire prises par les banques centrales européenne et américaine. La performance totale de la *Caisse de pensions Novartis 1* se situait à +7.32% et a ainsi dépassé de près de 100 points de base la valeur comparative de référence (de +6.37%).



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2012 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: markus-pk.moser@novartis.com